UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Langues choisies, langues sauvées : poétiques de la résistance

Colloque international et transdisciplinaire

Amiens, 19-21 mai 2016

Centre d'Étude des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires (C.E.R.C.L.L.)

Dans un contexte d'oppression ou de violence, le choix d'un écrivain peut se porter sur une autre langue que sa langue d'origine ou la langue véhiculaire de son pays parce que celle-ci est avilie, entachée par son instrumentalisation : c'est le cas des écrivains exilés, expatriés ou en situation minoritaire dans un contexte de domination totalitaire. Le choix peut consister au contraire à réaffirmer l'attachement à la langue barrée comme une forme de résistance à la violence mortifère véhiculée par elle (*cf.* Elias Canetti, Paul Celan). Cette réactualisation paradoxale du lien des victimes à la langue des bourreaux trouve un prolongement aujourd'hui chez certains descendants de survivants de la Shoah qui relèvent le défi d'une adoption a posteriori de la langue allemande *parce* qu'elle fut celle de l'extermination. Le choix de ces écrivains juifs dont le rapport à la langue adoptée reste, à des degrés divers, foncièrement ambivalent, n'est pas sans analogie avec celui des écrivains coloniaux et postcoloniaux qui, issus d'un contexte linguistique composite associé à une subalternité historique, culturelle et sociale, tentent de s'imposer dans une langue « majeure ». Cette option peut relever d'un engagement militant (refus de la subordination dans les mouvements anticolonialistes : indigénisme, négritude…), souvent associé à un objectif de transmission mémorielle (préserver le patrimoine culturel d'une communauté menacée d'extinction, par exemple). Il peut aussi constituer un acte d'émancipation personnelle dont la portée ne se mesure vraiment que par rapport au contexte de production et de réception des textes. L'inscription de l'écrivain minoritaire ou « périphérique » dans une tradition « dominante » s'affirme alors comme une victoire personnelle remportée sur un environnement qui a tendance à n'accepter l'Autre que sous l'étiquette de l'exotisme (*cf.* V. S. Naipaul). Même lorsque la décision d'écrire dans une langue « majeure » paraît purement pragmatique, voire surtout dans ces cas-là, le choix opéré reste un objet de questionnement et de négociation permanents ; si bien que l'écrivain des marges qui opte pour une langue majoritaire afin d'échapper à l'isolement dévolu aux locuteurs de « petites langues » est parfois d'autant plus enclin à rechercher dans et par l'écriture le moyen de résister à l'hégémonisme des langues nationales, c'est-à-dire à faire de la littérature le lieu d'une lutte plus ou moins cryptée pour affirmer l'autonomie du sujet inscrit dans un rapport de force social, linguistique et culturel asymétrique.

Dans chaque cas, la nature du choix et ses motifs déterminent une manière singulière de pratiquer (d'habiter, de remodeler) la langue d'écriture adoptée. Langue de résistance ou langue à laquelle on entend résister de l'intérieur, le choix en lui-même importe finalement moins que l'usage qui est fait de la langue adoptée dans le texte littéraire : il s'agit en tout état de cause de conquérir un espace de liberté permettant l'expression de la subjectivité et de la singularité, à partir d'une position de départ foncièrement ambivalente, car à la fois intérieure et extérieure. Le monolinguisme qui en résulte, élaboré à partir d'un plurilinguisme sous-jacent et, la plupart du temps, d'une expérience de *manque* ou de *perte* de la langue première, fait l'objet d'une construction, d'une (re-)création personnelle. Fruit d'une « surconscience linguistique » (Lise Gauvin), il est au cœur de la poétique et de l'*ethos* des auteurs. La langue choisie, sauvée d'elle-même ou de ses usages mortifères par l'écriture, devient tout à la fois l'instrument et l'enjeu de la création littéraire.

Notons que le « choix » en question n'est presque jamais entièrement rationnel ou délibéré. Lorsque l'écrivain séfarade Elias Canetti, viennois d'adoption issu de la communauté judéo-espagnole de Bulgarie et exilé en Angleterre sous le nazisme, intitule le premier volume de son autobiographie « La Langue sauvée » (*Die gerettete Zunge*), c'est une manière de dire qu'en accédant à l'écriture (en allemand), il a sauvé sa propre langue (*Zunge*, non *Sprache*), comprise comme organe de parole mais aussi partie intégrante de son être. La menace qui pesait sur sa « langue » était une menace de mort. « Sauver sa langue », c'est réchapper par l'écriture d'une violence qui menace

l'intégrité de la personne. En intitulant le colloque « langues choisies, langues sauvées », nous entendons questionner et mettre en rapport les multiples enjeux qu'implique cette formule : enjeux éthiques, politiques, artistiques et existentiels. Il s'agit donc d'envisager l'adoption d'une langue d'écriture comme une décision prise en toute conscience de la précarité du lien identité/langue/nation et du rapport de force qui existe entre différentes langues dans un espace-temps donné.

Originalité : le plurilinguisme littéraire et l'adoption d'une langue d'écriture autre constituent un champ de recherche déjà bien balisé à l'intérieur des différentes aires linguistiques (francophonie, littératures postcoloniales anglophones, littératures luso-hispanophones, plus récemment domaine germanophone) et par rapport à des contextes historiques précis (exil, diaspora, immigration, colonialisme et post-colonialisme, minorités ethniques). En revanche, la question du choix linguistique n'a que rarement été abordée jusqu'ici sous un angle transdisciplinaire, transnational et transhistorique. L'autre originalité de la démarche proposée est de ne pas réduire la question du choix au seul fait d'écrire en langue étrangère (exophonie) : choisir une langue, ce n'est pas forcément opter pour « la langue de l'autre », ce peut être aussi bien sa propre langue, ou l'une de ses langues, qui, pour une raison ou une autre, vous a été aliénée et qu'il s'agit de « reconquérir », de « réhabiliter » ou de se « réapproprier », que ce soit dans le respect scrupuleux de son intégrité (*cf.* Isaac B. Singer bâtissant son œuvre aux États-Unis dans la « langue des fantômes », le yiddish des juifs polonais exterminés) ou en l'incorporant à une autre langue pour lui faire atteindre une forme d'universalité (comme le font pour le créole des Caraïbes, par exemple, D. Walcott en anglais, E. Glissant et P. Chamoiseau en français). En plaçant la focale sur l'articulation du choix linguistique à l'engagement, nous souhaitons nous donner les moyens, entre autres, de dépasser les polarisations réductrices auxquelles conduit parfois une recherche axée spécifiquement sur les enjeux identitaires et politiques (oppositions binaires dominant/dominé, centre/périphérie, conformisme/marginalité, authenticité/hybridité...).

Écueils : nous éviterons tout d'abord de nous cantonner à une sorte d'inventaire de sociologie littéraire. L'objectif du colloque est bien de lier le « pourquoi » du choix linguistique au « comment » et au « pour quoi faire », c'est-à-dire de rapporter les enjeux idéologiques, existentiels et identitaires à des enjeux esthétiques, de façon à éclairer d'un jour nouveau les œuvres. Le second écueil, lié à l'ouverture disciplinaire et méthodologique du projet, est celui de la dispersion. Une attention particulière sera donc portée à la cohérence et à l'équilibre des interventions. La réflexion pourrait s'articuler autour des axes suivants (non exclusifs d'autres approches) :

- « L'étranger de l'intérieur » ou la place des langues régionales dans la nation.
- Situations liminales en « zone de contact » : entre le national et le continental.
- S'approprier la langue interdite : langue de l'Autre, langue des assassins, langue assassinée ou barrée...
- Dialogisme et performativité : travail sur les genres discursifs et les codes langagiers, place de l'oralité.
- Articulation des choix linguistiques et thématiques au choix des genres littéraires et des types de textes.
- Langues d'écriture et stratégies de publication.

Les communications retenues par le comité de lecture seront publiées dans les actes du colloque.

Comité d'organisation

- Camille Guyon-Lecoq : camille.guyon-lecoq@u-picardie.fr
- Ernesto Mächler-Tobar : emachler@yahoo.com
- Christine Meyer : meyer.chris@free.fr
- Marie-Françoise Melmoux-Montaubin : marie-francoise.montaubin@u-picardie.fr
- Paula Prescod : paula@vincysurf.com